

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 13.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 28 MARS 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

Portrait de
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Événements de 37-38 : Lucien Gagnon, par L.-O. David.—Nos gravures : Les membres principaux du Sacré-Collège, et le nouveau Pape : Inauguration de la colonne de l'Immaculée-Conception, à Rome ; L'asile d'aliénés de Falconwood ; Souvenirs d'un campement militaire d'hiver, 1878.—Conseils utiles.—Une paroisse canadienne au 17ème siècle : La Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain.—Jurisprudence.—Bibliographie : *Pic LI, sa vie et ses œuvres*.—Faits divers.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—La musique à Vienne, par Victor Tissot (suite et fin).—Gazette des tribunaux : Un mari tué par sa femme.—Avis important.—Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Variétés.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURE : Les Hommes de 37-38 : Lucien Gagnon : Les membres principaux du Sacré-Collège et le nouveau Pape ; Québec : Camp d'hiver de la Batterie "B" ; Asile des aliénés de Falconwood, près Charlotteville, Ile du Prince-Edouard ; Exposition de Paris : Le palais du Trocadéro tel que complété ; Madrid : Grand combat de taureau à l'occasion des fêtes du mariage du roi ; Inauguration de la colonne de l'Immaculée-Conception, à Rome ; Le Colbert, cuirasse français de premier rang, construit à Brest.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la série d'articles que nous commençons à publier aujourd'hui sous le titre d'*Une Paroisse Canadienne au 17ème siècle*. Cette étude particulière acquiert un intérêt général ; car elle fournit à l'auteur l'occasion de faire une critique d'un nouveau genre sur les derniers ouvrages de M. Parkman, en s'appuyant sur le terrain des faits.

EVENEMENTS DE 37-38

LUCIEN GAGNON

Lucien Gagnon, ou "Gagnon l'habitant," comme on l'appelait, était un cultivateur à l'aïse de la Pointe-à-la-Mule, paroisse de Saint-Valentin.

Il a droit de figurer au premier rang des patriotes de '37, que le patriotisme et l'amour de la liberté seuls poussèrent aux armes.

A côté des chefs illustres dont le nom et le génie ont tant d'empire, il faut au peuple, dans les temps de troubles, pour l'entraîner, des hommes qui ont vécu avec lui, et dont il a pu connaître et apprécier depuis longtemps la sincérité.

Gagnon a été, dans les paroisses du sud de Montréal, l'un de ces hommes, de ces chefs populaires. En le voyant tout sacrifier, s'exposer à la ruine et à la mort avec tant de dévouement, on ne pouvait s'empêcher de croire que la cause qu'il défendait était bonne.

Lucien Gagnon prit part de bonne heure à l'agitation populaire. Il était à la grande assemblée de Saint-Charles, et il en revint plus ardent que jamais, et convaincu qu'il fallait pousser la résistance jusqu'à l'insurrection.

Il parcourut Saint-Valentin et les paroisses environnantes, répandit partout les sentiments qui l'animaient, et engagea la population à se préparer à la lutte.

Les chefs de l'insurrection s'enfuyant aux États-Unis après la bataille de Saint-Charles, arrêterent à la Pointe-à-la-Mule, virent Gagnon et l'engagèrent à les suivre pour éviter la vengeance des bureaucrates, et aviser aux moyens de prendre leur revanche. Arrivés à Swanton, État de Vermont, ils délibérèrent et décidèrent qu'il fallait rentrer au Canada les armes à la main. Papineau et O'Callaghan, qu'ils avaient rencontrés, les avaient convaincus que Wulfrid Nelson, le vainqueur de Saint-Denis, les attendait à Saint-Césaire à la tête d'un corps considérable d'insurgés.

Comme les patriotes réfugiés à Swanton n'étaient pas assez nombreux pour faire une pareille incursion, Gagnon offrit d'aller au Canada faire une levée d'hommes. C'était

une entreprise hardie, dangereuse. En traversant les lignes et en revenant à la tête d'une troupe aux États-Unis, il courrait le risque d'être arrêté par les sentinelles anglaises qui gardaient la frontière, ou par les autorités américaines, pour violation des lois de la neutralité.

Gagnon n'hésita pas pourtant ; il partit, entra la nuit sur le sol canadien, parcourut la Pointe-à-la-Mule et les paroisses environnantes, souleva les gens, et parvint à organiser une troupe de cinquante hommes déterminés comme lui.

J'ai dit déjà, en faisant le récit de la bataille de Moore's Corner, comment la vaillante troupe fit son chemin à travers les sentinelles anglaises pour rejoindre les patriotes de Swanton, rentra avec eux au Canada, et eut à lutter contre des forces dix fois plus considérables. Gagnon, qui avait reçu deux blessures sérieuses, put, avec beaucoup de peine, regagner la frontière.

Pendant ce temps-là, sa femme et ses enfants étaient victimes de la vengeance de ses ennemis.

Un soir que madame Gagnon était seule avec ses enfants, des hommes armés entrent dans sa maison, l'insultent, la menacent, lui annoncent qu'ils viennent au nom de la reine confisquer tous les biens de son mari, s'emparent en effet de tout, clouent les portes de tous les appartements de la maison, des granges, bâtiments et dépendances, et donnent trois heures à madame Gagnon pour sortir avec ses enfants. La pauvre femme essaya en vain de toucher ces barbares en leur montrant ses huit enfants pressés autour d'elle, et sa vieille mère âgée de 75 ans ; elle leur demanda même en vain la permission d'emporter des vêtements et des provisions.

Elle fut obligée de partir.

Et l'on vit cette pauvre femme sur le chemin, par une nuit noire et froide, chercher, aller de porte en porte, un enfant dans les bras, suivie d'une vieille femme de soixante-quinze ans, sa mère, et de sept enfants, tremblants de peur, grelottants de froid. Les bureaucrates avaient tellement effrayé le voisinage, qu'à plusieurs endroits on ne voulut pas recevoir la femme et les enfants de Gagnon. Les fugitifs furent obligés de faire une demi-lieu avant de trouver un refuge. Quelques jours après, madame Gagnon et sa famille prenaient la route des États-Unis. Deux voitures portaient les hardes et les provisions qu'elle avait pu se procurer pour faire son triste voyage ; elle s'en allait le cœur serré, mais confiante et certaine qu'on la laisserait passer tranquille. Vain espoir ! Elle était à peine partie qu'une troupe de bureaucrates l'attaquait, pillait les voitures, s'emparait de tout, vêtements et provisions, et la laissait à peine vêtue sur le grand chemin.

Ces faits ne sont-ils pas plus odieux, plus barbares et plus impardonnables que la mort de Weir et de Chartrand, et tout ce qu'on a reproché aux patriotes ?

La pauvre femme réussit enfin à franchir la frontière et à rejoindre son mari.

Qu'on juge de la colère de Gagnon lorsqu'il entendit raconter par sa femme et ses enfants les mauvais traitements dont ils avaient été victimes ; qu'on se fasse une idée des sentiments de vengeance que ce récit fit germer dans cette âme fortement trempée !

Est-il étonnant qu'on le retrouve, le 28

février, au premier rang de la troupe de patriotes que Robert Nelson avait organisée pour envahir le Canada, et se joindre aux insurgés qui l'attendaient à quelques milles de la frontière ?

Ils étaient trois cents patriotes qu'animaient les mêmes sentiments de patriotisme, de liberté et de vengeance.

Mais leur projet ayant transpiré, le gouvernement canadien s'était concerté avec les autorités américaines pour le faire avorter. Ils avaient à peine franchi la frontière que leurs armes étaient saisies par les troupes des États-Unis, et les chefs faits prisonniers. Gagnon, malgré son énergie, ne put contenir le chagrin que lui causa cet échec ; il pleura comme un enfant. Cette douleur profonde émut tous ceux qui en furent témoins.

Lucien Gagnon et Chamilly de Lormier, deux des principaux organisateurs de cette expédition, furent arrêtés par les autorités américaines sous l'accusation d'avoir violé les lois des États-Unis, en y organisant une expédition à main armée contre le Canada. Ils furent acquittés après une enquête qui dura plusieurs jours, dans laquelle on prouva que les patriotes étaient entrés au Canada sans armes.

Madame Gagnon passa une partie de l'hiver avec son mari, à Corbeau, à quelques milles de la frontière. Au mois de mars, cette femme courageuse, voyant sa famille sans ressources, dénuée de tout, entreprit de retourner au Canada pour reprendre possession de leurs biens et essayer d'ensemencer la terre. Elle réussit, avec l'aide de ses enfants et de quelques voisins, à semer quelques minots de grains.

Gagnon, bravant le danger qui le menaçait, allait voir sa famille, la nuit, à travers les bois. Plusieurs fois il faillit être pris et n'échappa qu'à force de ruse et d'audace.

C'est dans une de ces visites, au commencement de juillet, qu'il lut, dans un journal, la proclamation de lord Durham qui l'excluait du bénéfice de l'amnistie. Sa femme et ses enfants, alarmés, le prièrent de ne plus s'exposer. "Ne craignez rien, répondit Gagnon, jamais un bureaucrate n'aura la prime offerte pour ma tête."

Bientôt Gagnon commence à venir plus souvent que jamais au Canada, car on prépare un autre soulèvement, un mouvement combiné des Canadiens réfugiés aux États-Unis et des patriotes des comtés de La Prairie, de l'Acadie, de Chambly et de Beauharnais, et Gagnon est l'homme de confiance de Robert Nelson, le porteur de ses messages ; il se multiplie pour assurer le succès de la nouvelle insurrection ; il croit que, cette fois, le triomphe est assuré, il ne recule devant aucun sacrifice, aucun danger.

Un soir, un courrier lui apprend que Nelson veut le voir à Napierville. Il part avec l'intention de revenir pendant la nuit. Il a été vu, un traître le dénonce. Vers onze heures, un grand bruit se fait autour de sa maison ; ce sont des dragons qui arrivent dans l'espérance de le surprendre. Ils enfoncent les portes, crient, jurent, menacent, cherchent, fouillent partout, et ne trouvant pas celui qu'ils cherchaient, veulent savoir où il est. Ils s'adressent à l'aîné des fils de M. Gagnon, et veulent le faire parler ; comme il refuse, ils se précipitent sur lui, le garottent et le soumettent à toutes sortes de mauvais